

Rapport annuel 2023

Services transnationaux
Mineur-e-s non accompagné-e-s
Soutien aux personnes migrantes

Sommaire

p. 2
Notre mission

p. 3
Le SSI face à
l'Histoire

p. 4
Nos bénéficiaires

p. 6
Nos prestations

p. 12
Soutien aux
personnes
migrantes

p. 14
Le SSI bientôt
centenaire

p. 16
Protection
de l'enfant

p. 18
MNA : entre
droits de l'enfant
et droit d'asile

p. 21
Dans les coulisses
du SSI

p. 22
Témoignage

p. 23
Un réseau de
partenaires
mobilisé dans le
monde entier

p. 24
Résultats financiers



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Une stratégie de développement raisonnable et ambitieuse



Frédéric Wittwer
Président du Conseil de Fondation

Au cours des trois dernières années, guidé par le dynamisme de sa directrice, et de toute son équipe, le SSI Suisse a été réorganisé et consolidé.

Le Conseil de fondation a suivi et soutenu ces travaux, aussi indispensables qu'exigeants, de mise à jour du cadre administratif et financier. La priorité a également été accordée à une gestion équitable et attractive des personnes qui s'activent au sein du SSI Suisse, aussi bien à Genève qu'à Zurich.

En 2023, la gouvernance du SSI Suisse s'est alors concentrée sur les aspects stratégiques pour déployer sa mission première : soutenir, défendre et protéger les enfants, les familles, les personnes qui, dans une situation transnationale, sont en difficulté.

Le Conseil de fondation a ainsi pris la mesure des possibilités d'un développement à la fois ambitieux et raisonnable du SSI Suisse. Il a encouragé la promotion maîtrisée de ses activités - décrites et étayées dans ce rapport que vous lisez - et tout particulièrement en Suisse alémanique, où le bureau de Zurich retrouve avec dynamisme son rayonnement.

L'expertise que les collaboratrices et les collaborateurs ont acquise pour le travail transnational sur les situations individuelles, à laquelle s'ajoute leur connaissance accrue et actualisée du cadre juridique international autorisent en effet le SSI Suisse à faire mieux reconnaître sa place et à jouer pleinement son rôle spécifique au plan national en matière de protection et de droit de la famille et de conduite de projets pour le soutien aux personnes migrantes.

En adoptant la *Stratégie 2023-2025* assortie d'une planification maîtrisée des activités en cours et à venir, les membres du Conseil de Fondation partagent avec la direction, une vision lucide et prometteuse de la branche suisse au moment

Le soulèvement de Budapest

Impressions vécues d'une réfugiée hongroise

— La situation devenant absolument intenable, bien qu'il n'y eut pas de combats dans notre rue, et la possibilité de fuir s'étant offerte je suis partie avec ma fille de 12 ans et mes deux jumeaux de 10 ans.

Une jeune femme hongroise est là devant moi, une jeune mère qui a déjà de grands enfants. Visage régulier et calme, grands yeux bruns, elle me raconte sa fuite et les horribles semaines qui l'ont précédée et qui suivirent le sursaut national qui avait momentanément amené au pouvoir Imre Nagy. Venu en Suisse pour son travail, son mari avait quitté Budapest dans le courant d'octobre, et c'est seule, avec ses enfants, qu'elle se trouva précipitée dans des événements absolument imprévus.

— Nous appartenions, me dit-elle, à un milieu d'intellectuels, d'écrivains, d'artistes et de savants qui, comme tout le peuple hongrois, supportaient mal l'oppression communiste qui s'est abattue sur nous depuis onze ans.

— Une «résistance» s'était alors organisée chez les intellectuels, dans les Universités, dans le peuple?

Une révolution à mains nues

— Non, rien du tout, et la révolte nationale du mardi 24 octobre fut absolument spontanée. Vous vous souvenez que ce jour-là les étudiants avaient organisé une manifestation muette devant le Parlement où ils arboraient de grande pancartes. A ce moment-là les policiers de l'A.V.O. tirèrent sur la foule totalement désarmée, juste à la hauteur des têtes et firent plusieurs centaines de victimes. L'éclatement de la révolte fut alors spontané. Au mépris de la mort, les étudiants se précipitèrent sur l'AVO, s'emparèrent de leurs armes et les retournèrent contre les policiers.

Absurde et héroïque

J'étais moi-même dans la rue, avec la foule, quand arrivèrent des camions pleins de fusils et de mitraillettes enlevés de force à la police. Tout le monde en prenait, et on m'en offrit un également. Mais comme je ne savais pas m'en servir et que cela m'encombrait, je ne l'ai pas pris. Du reste j'avais hâte de rentrer chez moi pour voir ce que devenaient mes enfants. Les jours suivants je devins agente de liaison entre différents groupes d'intellectuels, écrivains etc., et je vécus presque continuellement dans la rue, à parcourir d'énormes distances à pied.

— Parce que toute circulation devenait impossible?

— Il faut bien vous dire que dès que la révolte éclata, les trams furent utilisés pour faire des barrières contre les blindés, et dans le haut de Budapest, utilisa également des wagons de chemin de fer. Durant ces missions de liaison qui me faisaient parcourir la ville d'un bout à l'autre, j'ai assisté à de nombreuses scènes, souvent atroces.

Dans une rue de Pest, j'ai vu un jour arriver tout à coup six tanks russes qui, sans raison apparente, tirèrent pendant une demi-heure sur un bloc de maisons. Avec de nombreuses autres personnes je m'étais cachée sous un escalier, et quand ce fut fini on apprit qu'on avait fait ce carnage parce que trois jeunes gens avaient été signalés avec des fusils. Effectivement, on devait les voir fuir un moment après sains et saufs.

Visions infernales

— D'après ce que l'on a pu apprendre, la répression fut en effet terrible?

— Un autre jour, dans une rue, deux soldats soviétiques furent blessés. Un médecin et une infirmière hongrois se précipitèrent pour leur porter secours, mais à ce moment-là un tank russe arriva, leur tira dessus à bout portant avant de les écraser et d'en faire une affreuse boucherie.

Dans ce domaine de l'horrible, je pourrais vous en dire beaucoup. Un couple de médecins qui habitait la même maison que nous, travaillait dans un grand hôpital de la ville. Un soir, deux cents soldats soviétiques pénétrèrent dans l'hôpital sous prétexte d'y trouver des armes cachées: ils fouillèrent tout, se font remettre la liste des blessés en traitement et les emmenèrent tous tels quels, quel que soit leur état. On ne sait ce qu'ils sont devenus...

Du reste les hôpitaux ne furent jamais respectés, et ils furent bombardés et incendiés par des bombes au phosphore. Près du pont Ste-Marguerite se trouvait un hôpital d'enfants infirmes; bombardé et détruit, on ne sait combien d'enfants y sont morts. Un autre hôpital d'enfants a également été incendié, et les Russes tiraient sur les pompiers montés sur leurs échelles pour tenter d'éteindre le brasier.

Ils tiraient sur tout: sur les hôpitaux et sur les ambulances de la Croix-Rouge, sur les « queues » qui attendaient des heures durant devant les magasins d'alimentation. Je connais par exemple le cas d'héroïsme désespéré d'une jeune fille de 14 ans, et la mère avait été tuée dans la rue au début du soulèvement national. Sa mère avait attendu de longues heures, un jour, devant une boulangerie. Ayant réussi à obtenir enfin un pain, elle ressortait sur le trottoir au moment où survint un tank soviétique qui, pour supprimer les attroupements qui étaient interdits! — tira dans la foule. La mère elle aussi fut tuée, son pain à la main. Et c'est alors que dans un acte de désespoir, la jeune fille se fit une ceinture de grenades et s'élança au-devant d'un blindé russe qui sauta avec elle.

La propagande en action...

Et non seulement la répression fut terrible, mais encore la propagande russe a tout fait pour salir le soulèvement national.

— ...?

— Un jour il y avait beaucoup de monde dans le centre de la ville, vers les grands magasins «Corvin», les blindés russes vinrent encercler la foule qui se trouvait là, et la poussa vers les magasins, l'encourageant par haut-parleurs à se livrer au pillage. Quelques-uns s'élançèrent alors dans les magasins — des provocateurs probablement — et la foule suivit, avec les canons russes dans le dos, tandis que des opérateurs de cinéma effectuaient des prises de vues: tout était organisé pour flétrir le sursaut national qui voulait simplement chasser l'occupant.

— Il est de fait que, dans les premiers jours, il ne semble pas y avoir eu de pillages de magasins?

— Et bien que l'on était sérieusement rationné depuis plusieurs années, qu'il fallait faire la «queue» pendant de longues heures pour obtenir quelque chose à manger, il n'y a pas eu de vols signalés avant le retour des Russes le dimanche 4 novembre. On voyait de très nombreux magasins dont toutes les vitres avaient volé en éclats, et qui avaient encore toutes leurs marchandises exposées. J'ai vu dans une pâtisserie qu'un gâteau avait été enlevé, mais qu'à la place celui qui l'avait acheté avait déposé 2 florints. Mais à partir du terrible bombardement du dimanche 4 novembre, des incendies qui faisaient rage partout — le Musée National a été incendié quatre fois, et les Archives nationales ont été complètement incendiées: il ne reste absolument aucun document authentique de l'histoire hongroise — et des destructions massives, tout a changé. Il n'y avait plus de ravitaillement, de nombreux commerçants avaient disparu, et les gens s'emparaient alors de ce dont ils avaient besoin.

Péripiétés de la fuite

— Alors, vous avez songé à fuir...
— Qui, les médecins qui habitaient ma maison, et dont la vie était en danger, avaient trouvé une possibilité de sortir de Budapest: il s'agissait de partir avec un camion qui avait amené en ville des tonneaux de graisse et de beurre. Le médecin, sa femme et ses deux enfants, ainsi que ma fille, mes deux garçons et moi, nous réussimes à prendre place dans ce camion, cachés dans des tonneaux vides, et à sortir de la ville en direction de la frontière autrichienne.

Arrêté par une patrouille russe, le chauffeur joua bien le jeu, et nous avons réussi à échapper à ses investigations. Mais comme il ne pouvait poursuivre sa route, c'est à pied que nous avons dû faire les 70 kilomètres qui nous séparent encore de la frontière. Nous avons mis un jour et demi, sans arrêt, à travers des champs glacés, des marécages où l'on enfonçait jusqu'à la ceinture, toujours aux aguets car les patrouilles soviétiques tirent sur tout ce qui bouge. Deux guides qui reconnaissaient le chemin pour passer ensuite avec leurs familles nous ont accompagnés sur une certaine distance, sinon nous nous serions sûrement perdus. Mais on devait attendre quelques jours plus tard, alors que nous étions réfugiés en Autriche, que nos guides avaient probablement été abattus, alors que nous étions sains et saufs.

— Aviez-vous pu emporter quelque chose en vous sauvant?

— Absolument rien que ce que nous avions sur nous: aucun bagage. Et nous avons tout abandonné dans notre maison de Budapest. tout est maintenant perdu et sans espoir pour nous. Mais nous avons sauvé notre vie, notre liberté, et la possibilité d'élever nos enfants sans leur apprendre à mentir, à jouer continuellement le double-jeu. C'est là l'essentiel, et c'est certainement une des causes profondes de l'ampleur, qui nous étonne nous-mêmes, du soulèvement national. Si la révolte hongroise a été noyée dans le sang, elle a tout de même vaincu la propagande soviétique qui trompait le monde depuis des années.

— Et c'est bien pourquoi la répression fut si effroyable, si ignoblement implacable.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

FOBB, syndicat des tailleurs de pierre. — Assemblée générale aujourd'hui mercredi, à 17 h. 30, Maison des syndicats, rue Necker 15, rez-de-chaussée.

Distribution des diplômes de fin d'apprentissage

La cérémonie de distribution des certificats de capacité aux apprentis ayant subi avec succès leurs épreuves de fin d'apprentissage aura le 7 décembre, à 20 h. 30, au Victoria.

Au cours de cette cérémonie, un sera offert par le Conseil d'Etat à l'occasion de cette cérémonie, un sera offert par le Conseil d'Etat à l'occasion de cette cérémonie, un sera offert par le Conseil d'Etat à l'occasion de cette cérémonie.

INFORMATIONS POLITIQUES

Jeunesse radicale progres

Mercredi 5 décembre, à 20 h. 30, rue du Rhône 100, premier étage, séance de travail de la Jeunesse radicale sans débattre à propos des problèmes politiques d'actualité. Invitation cordiale aux membres sympathisants.

ÇA TIENT...

Pas de rationnement pour le carburant du mu

A base d'acides aminés, SUN-BO servira efficacement de la fatigue de la dépression en fournissant à l'organisme les protéines indispensables libérées physiologiquement.

La boîte de 100 gr. (30 rations env.) Fr. 2.50
Castelver S. A. Veyrier - Genève

Article du journal «La Suisse» du 5 décembre 1956 conservé dans nos archives et relatant le témoignage d'une réfugiée hongroise bénéficiaire du SSI Suisse

La projection, c'est de la photographie

quotidien "La Suisse"

MERCREDI
Potage aux raves garnies
Tommes de terre nature
Salade
Bananes flambées

BANANES FLAMBEES
Pour quatre personnes: Quatre litres de sucre, 2 l. d'eau, un litre de vanille, 3 cl. de rhum, sucre, l'eau et la vanille, préparé. Pelez les bananes, les faire 4 minutes dans le sirop bouillonnant et les dresser dans un plat un peu chaud. Faire le sirop si nécessaire, ajouter le sucre et les bananes, enflammer et servir.

Soins aux pieds



Le Scholl pour l'hygiène des pieds est connu et reste inégalable. C'est grâce à ses propriétés que les personnes ont de bons pieds. Vous démontrerez combien il est facile de faire de beaux pieds soignés. Nos conseils garantiront efficacement le confort et la fraîcheur de vos pieds.

POURQUOI SOUFFRIR?
Suppression rapide et durable des cors, durillons et oignons avec les nouveaux SUPER ZINO-PADS SCHOLL extra-souples.

QUEL SOULAGEMENT!
Les durillons et les pressions douloureuses à la plante des pieds sont supprimés. Avec simplement à l'ordinaire le PEDIMET SCHOLL permet de marcher plus agréablement et plus confortablement.

RAICHISSANT ET DELASSANT
Pour les pieds fatigués et brûlants, un bain préparé avec les SELS SUPRE-OXYGENES SCHOLL est le plus efficace.

ONGLES INCARNES
L'inflammation disparaît vite et la croissance douloureuse de l'ongle est éliminée avec l'ONIXOL SCHOLL.

Soins des pieds

Page des Lions - GENÈVE
Tél. 24 11 66

tronomie

SNACK MAZOT
Son LUNCH-JOCKEY à 3.50

Potage du jour
Jus de grape-fruit ou de tomate
Escalope viennoise
Spaghetti

NE AUBERGE
Cirque Tél. 24 10 03
du jour et dessert Fr. 4.—
et ses fines spécialités

soles pour banquets et réunions
Charles MASSEPEY

Notre mission

Une réponse unique à des situations complexes par-delà les frontières

Grâce aux multiples compétences et connaissances présentes en son sein, le Service social international Suisse (SSI Suisse) possède non seulement la capacité de répondre à des situations transnationales complexes, mais participe également à la promotion et à la mise en place de dispositifs novateurs en faveur de la protection de l'enfant. Je me sens particulièrement privilégiée de prendre part à ces dynamiques de concert avec mes collègues en Suisse et de par le monde.

Maria Fuchs Castro, experte en protection de l'enfant et médiatrice

J'apprécie particulièrement la détermination de l'équipe multidisciplinaire du SSI Suisse à trouver des solutions innovantes, indépendamment de la complexité des situations, tout en faisant preuve d'une grande humanité.

De plus, le SSI est toujours à l'écoute et accessible à toute personne le contactant.

Nir Kowautai, administration et IT

Pour moi, le SSI Suisse est une organisation unique de par son réseau mondial. Grâce à lui et à son approche multidisciplinaire, nous pouvons apporter un soutien individuel aux enfants concernés par-delà les frontières. Il apporte ainsi une contribution importante au respect, à la promotion et au renforcement des droits de l'enfant et à leur protection.

Katarina Socha, juriste

Le SSI Suisse face à l'Histoire

Depuis sa création, son soutien aux destinées individuelles est intimement lié aux événements historiques ou déterminé par ceux-ci

Les archives du SSI Suisse : les Nagy*, réfugiés et artistes hongrois réunis en Suisse et réinstallés aux USA grâce à l'intervention de trois branches du SSI

En 1924, l'histoire du Service Social International (SSI) débute à Genève. En 1932, en pleine Grande Dépression, la branche suisse, aujourd'hui connue sous le nom de SSI Suisse, voit le jour. Depuis sa création, le SSI a joué un rôle crucial en apportant son soutien aux regroupements familiaux et aux réinstallations liées à des migrations forcées ou économiques. Un exemple notable fut l'accueil de plus de 12 000 Hongrois-e-s en Suisse à la fin des années 50, fuyant la répression soviétique consécutive au soulèvement d'octobre 1956.

À cette époque, le Conseil fédéral suisse accueille ces réfugié-e-s à bras ouverts, mettant en place des initiatives de solidarité citoyenne similaires à celles observées lors de la crise ukrainienne de 2022. La Croix-Rouge les prend en charge à leur arrivée avant que les cantons, en partenariat avec l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, n'assurent leur installation dans des logements privés et veillent à leur intégration économique.

Le SSI Suisse s'attelle alors, en coordonnant les regroupements familiaux et la réinstallation dans des pays tiers pour ceux qui le souhaitent. L'histoire de la famille de Laszlo Nagy*, artiste hongrois né en 1907, en est un exemple poignant. Se trouvant à Genève en octobre 1956 pour exposer ses œuvres, il refuse de retourner en Hongrie et cherche à faire venir sa famille restée à Budapest.

L'épouse de M. Nagy, témoin des horreurs de la répression, laisse tout derrière elle et, seule avec ses trois enfants en bas âge, fuit en camion avec des voisins cachée dans des tonneaux. Le groupe traverse ensuite la frontière autrichienne à pied, bravant le froid, les marécages et les patrouilles soviétiques. Les passeurs qui ont guidé leur chemin sont tragiquement tués peu après.

Une fois arrivé-e-s dans un pays sûr, le SSI Autriche intervient, aidant la femme de Laszlo et ses enfants à rejoindre son mari en Suisse.

Fin novembre 1956, la famille est enfin réunie et logée dans le canton de Vaud chez des privés par le biais d'une association de soutien aux réfugié-e-s hongrois-e-s. Monsieur continue d'exposer et de vendre ses œuvres pour subvenir aux besoins de sa famille et, notamment en vue d'une émigration aux Etats-Unis.

En effet, il existe tout comme aujourd'hui, un programme de réinstallation pour réfugié-e-s géré par le Comité intergouvernemental pour la migration européenne (CIME), l'ancêtre de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le SSI Suisse se charge de la coordination et sponsorise la famille auprès du CIME pour une réinstallation aux Etats-Unis et prend contact avec son partenaire local afin de préparer leur arrivée sur le nouveau continent.

Fin août 1957, les Nagy arrivent aux Etats-Unis. La prise en charge étatique ne dure que quelques jours. Le SSI USA accompagne la famille et la met en lien avec des associations de soutien pour réfugié-e-s afin de trouver un hébergement. La fondation Rockefeller lui apporte un soutien financier pendant les premiers mois.

Les différentes branches du SSI font également office de «garde-meubles» en attendant d'une adresse stable, en réceptionnant leurs affaires en provenance de Hongrie qui ont pu être acheminées auprès du SSI Autriche et envoyées par la suite à notre branche newyorkaise avec les outils et les œuvres de M. Nagy restées en Suisse.

Dix ans après leur installation, la famille a non seulement prospéré aux Etats-Unis, mais les enfants ont également obtenu des bourses pour fréquenter des universités prestigieuses. Elle s'intègre avec succès et reste en lien avec le SSI Suisse, devenu un membre de la famille à part entière.

*Noms et prénoms fictifs

Nos bénéficiaires

Enfants et jeunes

Parents, couples et familles

Adultes et personnes migrantes

Professionnel-le-s, autorités et société civile

Enfants et jeunes

Dans un monde globalisé où les populations sont de plus en plus mobiles, la protection de l'enfance doit s'organiser au niveau international. Mais lorsqu'une situation implique plusieurs pays, la collaboration pose des défis de taille.

Le SSI Suisse intervient par-delà les frontières pour renforcer l'application de la Convention des droits de l'enfant et s'efforce de créer une coordination efficace entre les différents Etats, autorités et intervenant-e-s professionnel-le-s.

Mohamed* et Djibril* rejoignent leur grand-mère après 4 ans de séparation

Suite au décès de leurs parents, Mohamed et Djibril* deux frères âgés de 5 et 7 ans se retrouvent orphelins et sans soutien familial dans leur pays d'origine, la Syrie.*

Leur grand-mère résidente en Suisse et avec laquelle les enfants ont toujours maintenu le lien, fait part de son désir d'accueillir ses petits-fils. Etant donné leur jeune âge, les enfants nécessitent une prise en charge affective conséquente que seule un parent proche peut leur apporter.

La grand-mère s'adresse donc à une permanence juridique dans son canton pour entreprendre les démarches et déposer une demande de visa humanitaire pour les enfants. Suite à un préavis positif du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), les enfants doivent se rendre à l'ambassade

Parents, couples et familles

Dans un contexte transnational ou transculturel, les parents, les familles et les couples sont souvent confrontés à des défis juridiques, administratifs ou sociaux.

Le SSI Suisse défend les droits des enfants et de leurs familles au niveau international. Lors de situations familiales difficiles, nous conseillons, soutenons et intervenons par-delà les frontières, l'intérêt supérieur de l'enfant étant toujours le paramètre guidant notre intervention.

suisse la plus proche, en l'espèce au Liban, pour la suite de la procédure. C'est à ce moment-là que le SSI Suisse est mandaté par l'avocate de la grand-mère afin de trouver une prise en charge pour les enfants à Beyrouth, le temps d'effectuer les dernières démarches avant le départ.

Grâce au réseau du SSI sur place, les enfants sont accueillis chez des particuliers pendant quelques jours. Etant donné leur jeune âge, la prise en charge s'avère complexe et notre partenaire libanais s'investit grandement pour que cela se passe au mieux. En parallèle, nous coordonnons avec l'OIM Suisse l'organisation du voyage des enfants.

C'est finalement à quelques jours de Noël que les enfants rejoignent leur grand-mère en Suisse après quatre ans de séparation.

**Prénoms fictifs*

Adultes et personnes migrantes

Le SSI Suisse propose plusieurs projets ou prestations afin d'accompagner des personnes adultes se trouvant dans des situations de vulnérabilité.

Nous nous engageons afin de permettre aux personnes migrantes d'exercer leurs droits. Nous soutenons leur intégration en Suisse ou dans un pays tiers ainsi que leur réintégration dans leur pays d'origine. Nous assistons également les Suisses et Suissesses de l'étranger et aidons les personnes adoptées dans leur processus de recherche d'origine.

Retour en Suisse de Juana, malade et enlevée par sa mère

La mère de Juana emmène cette dernière dans son pays d'origine, Trinidad et Tobago*, sans le consentement de son père. Le couple avait rompu toute communication lors de leur séparation en 2020. Inquiet pour la santé de Juana, atteinte de myopathie* et dépendante de thérapies quotidiennes, son père, Philippe, initie des démarches juridiques. Il consulte un avocat en Suisse, envisageant même une plainte pénale, et contacte l'Office fédéral de la justice conformément à la Convention de La Haye de 1980 sur l'enlèvement d'enfants.*

Face à l'urgence de la situation, Philippe sollicite l'aide du SSI Suisse pour une pré-médiation avec son ex-femme Elena. Le partenaire du SSI Suisse à Trinidad et Tobago évalue la situation de Juana, constatant l'absence de*

Professionnel-le-s, autorités et société civile

Le SSI Suisse soutient les professionnel-le-s, les autorités et la société civile suisses ayant besoin de son expertise ou de partenaires fiables à travers le monde.

Notre équipe multidisciplinaire intervient dans des situations personnelles ou familiales nécessitant une action coordonnée entre deux ou plusieurs pays en fournissant des prestations sociales, administratives et juridiques dans trois langues officielles du pays.

Nos expert-e-s sont aussi à la disposition des milieux professionnels, des autorités et offices cantonaux de protection, ainsi que des associations pour la mise en œuvre de projets pilotes à vocation interdisciplinaire ou transculturelle.

suivi médical adéquat.

Après plusieurs mois de sensibilisation auprès d'Elena, en mettant en avant l'intérêt supérieur de Juana et les avantages d'un retour en Suisse, une négociation est possible. En août 2023, Elena et Juana rentrent en Suisse, permettant la reprise des thérapies et le rétablissement des liens entre le père et sa fille.

Ce processus a été rendu possible grâce à la collaboration entre le père, les autorités suisses, le SSI Suisse et son partenaire à Trinidad et Tobago. Ce cas met en exergue l'importance de la médiation dans les situations d'enlèvements internationaux d'enfants, notamment dans le rétablissement des liens familiaux et le retour volontaire.

**Prénoms, lieux et maladie fictifs*

Nos prestations

Services transnationaux Accompagnement socio-juridique

Médiation

Consultation binationale

Représentation de l'enfant migrant

Personne de confiance

Assistance juridique aux migrant-e-s

Formation et conseil

Le jeune Giorgi, orphelin ressortissant du Caucase, est arrivé seul en Suisse à l'âge de 16 ans et 10 mois pour rejoindre de la parenté. La demande de régularisation déposée par le SSI pour le compte du jeune a été rejetée dans un premier temps. Suite au recours déposé par nos soins, celui-ci a finalement obtenu un permis de séjour à titre humanitaire. Le juge a en particulier pris en considération les efforts d'intégration et de formation fournis, ainsi que les années passées en Suisse entre la fin de l'adolescence et le début de la vie d'adulte, période durant laquelle un individu établit des repères essentiels pour son avenir.*

*Prénom fictif

91

dossiers ayant concerné des mineur-e-s non accompagné-e-s

Services transnationaux Accompagnement socio-juridique

Le SSI Suisse reçoit des demandes d'intervention provenant de Suisse ou de l'étranger qui concernent des situations transnationales. Il s'agit notamment de demandes d'évaluation sociale, de recherches d'origines, d'interventions lors d'enlèvement d'enfant, de recherches de documents ainsi que de soutien en matière de regroupements familiaux ou de visas humanitaires.

Il offre des services complémentaires et subsidiaires aux autorités centrales cantonales et fédérales, et collabore avec ses partenaires en Suisse (APEA, services de protection, services de curatelles, services sociaux, etc.). Dans les situations qui impliquent des Etats non conventionnés, il peut fournir un soutien direct par le biais du réseau international du SSI.

Représentation de l'enfant migrant

Sur mandat du Service de protection des mineurs ou du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, le SSI Suisse fournit une assistance juridique à tout-e mineur-e étranger-e non accompagné-e se trouvant dans le canton de Genève.

Notre avocat spécialisé en droit de la migration représente ces enfants devant les autorités migratoires compétentes. Il assure la défense de leurs intérêts dans le cadre de recours en matière de refus d'asile, de renvoi ou de levée d'admission provisoire. Il dépose également en leur nom des requêtes en délivrance d'autorisation de séjour ou des demandes de regroupement familial. Il fournit aussi renseignements et conseils aux curatrices et curateurs des enfants concernés.

Son intervention consiste en un soutien sociojuridique basé sur l'expertise transnationale et interdisciplinaire du SSI Suisse. L'Approche basée médiation (ABM), développée au sein du réseau SSI depuis 2005, est un outil supplémentaire à notre disposition pour accompagner les familles en situation de conflit transnational.

Mediation

Le SSI Suisse reçoit des demandes de médiation pour résoudre des conflits transnationaux concernant les responsabilités parentales, le droit de visite et le contact entre les enfants et le parent vivant dans un autre pays. Celles-ci peuvent être reçues dans le cadre de l'application de la Loi fédérale sur l'enlèvement international d'enfants, sur demande des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), des services de protection de l'enfant ou directement par les personnes concernées.

Personne de confiance

Depuis septembre 2022, le SSI – Suisse assure, sur mandat de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) du canton de Genève, la fonction de personne de confiance pour les mineur-e-s non accompagné-e-s pris-e-s en charge par le Service de protection des mineurs. Le SSI soutient ces jeunes tout au long de la procédure visant à déterminer leur identité et leur âge afin de leur permettre d'élucider leur situation en Suisse, voire de les aider à la préparation d'un éventuel retour au pays d'origine.

Cette prestation découle d'une recommandation du Conseil de l'Union européenne adoptée en mai 2019, transposée en droit suisse dans la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI).

Il analyse la pertinence et la faisabilité de la médiation selon les principes établis dans la Charte relative aux processus de médiation familiale internationale www.ifm-mfi.org/fr/node/104. Si les conditions sont réunies, la médiation peut se passer en Suisse ou en visio-conférence avec le parent qui réside dans un autre pays.

Le SSI Suisse fait partie d'un réseau international de médiatrices et médiateurs spécialisé-e-s en conflits familiaux.

Consultation binationale

Le SSI Suisse reçoit des demandes de conseil de couples binationaux vivant en Suisse qui souhaitent se marier, se pacser ou se séparer. Il s'agit d'une méthodologie développée dans le cadre de son adhésion au Réseau des agences de consultation pour les couples et les familles binationaux en Suisse et qui se base sur l'expertise interdisciplinaire et la sensibilité

Assistance juridique aux migrant-e-s

Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans en la matière, le SSI Suisse fournit une expertise et une assistance juridique en droit des étrangers et en droit d'asile, portant notamment sur les demandes de regroupement familial et d'autorisation de séjour, les recours en cas de renvoi de Suisse ou de refus d'asile, les non-renouvellements de permis de séjour, les demandes de réexamen, les procédures de naturalisation, les constatations du statut d'apatride ou les refus de prestations sociales en raison du statut administratif.

Nous intervenons sur mandats publics ou privés, avec la possibilité d'avoir recours à l'assistance juridique, si les conditions pour l'obtenir sont réunies.

interculturelle du SSI Suisse.

A la croisée du droit civil et du droit des étrangers, ces consultations visent à informer les personnes de leurs droits et obligations par rapport au cadre juridique national et international, et à les conseiller sur les démarches à entreprendre.

Par ailleurs, ces consultations offrent l'occasion de sensibiliser les couples aux enjeux particuliers de leur situation. En cas d'éléments conflictuels ou de vues divergentes sur un thème ou sur des questions fondamentales, elles offrent également la possibilité de les orienter vers la médiation.

Pour en savoir plus : www.binational.ch

Formation et conseil

Le SSI tient une permanence téléphonique pour les particuliers, les autorités cantonales ou fédérales, les autorités de protection de l'adulte et de l'enfant (APEA), les institutions cantonales ou organismes privés. Il renseigne sur le cadre juridique international et les procédures transnationales liées aux problématiques de protection de l'enfant et de l'adulte.

Il intervient chaque année dans des formations sur le travail social transnational, la protection internationale de l'enfant, les approches interdisciplinaires et interculturelles du travail social, l'application du droit international privé, les enjeux de prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s, la médiation familiale et les droits de l'enfant.

Le SSI Suisse organise aussi des ateliers ou des formations sur des thématiques liées à son expertise.

Notre directrice Cilgia Caratsch
et Mme Regula Schwager,
psychologue spécialisée
dans les traumas, lors de la
rencontre intercantonale
alémanique à Zürich

2023 en chiffres

Travail au niveau international

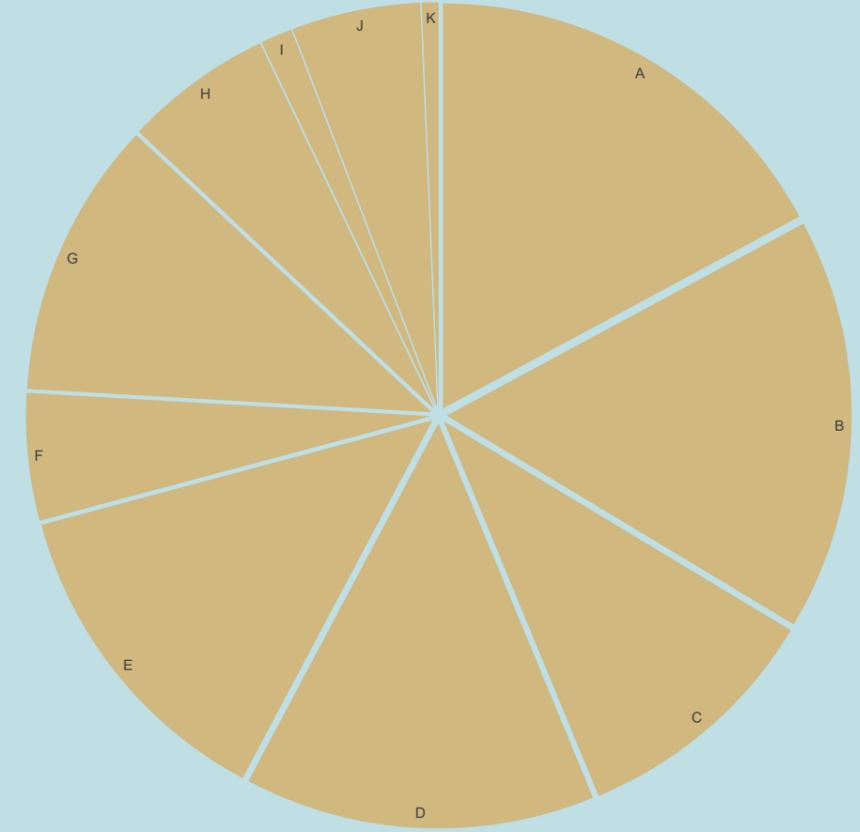
49

Nombre de demandes transmises par les membres du réseau SSI à l'étranger. Elles émanaient majoritairement du Canada, de la France et du Portugal.

120

Nombre de pays concernés par nos dossiers, principalement la France, l'Italie et l'Algérie.

Types de thématiques traitées 1'498 interventions



A Protection transnationale de l'enfant
257

B Droits parentaux
246

C Soutien aux personnes migrant-e-s
152

D Protection de l'adulte
210

E Mineur-e-s non accompagné-e-s
196

F Adoption et recherche d'origine
76

G Enlèvements internationaux d'enfants
166

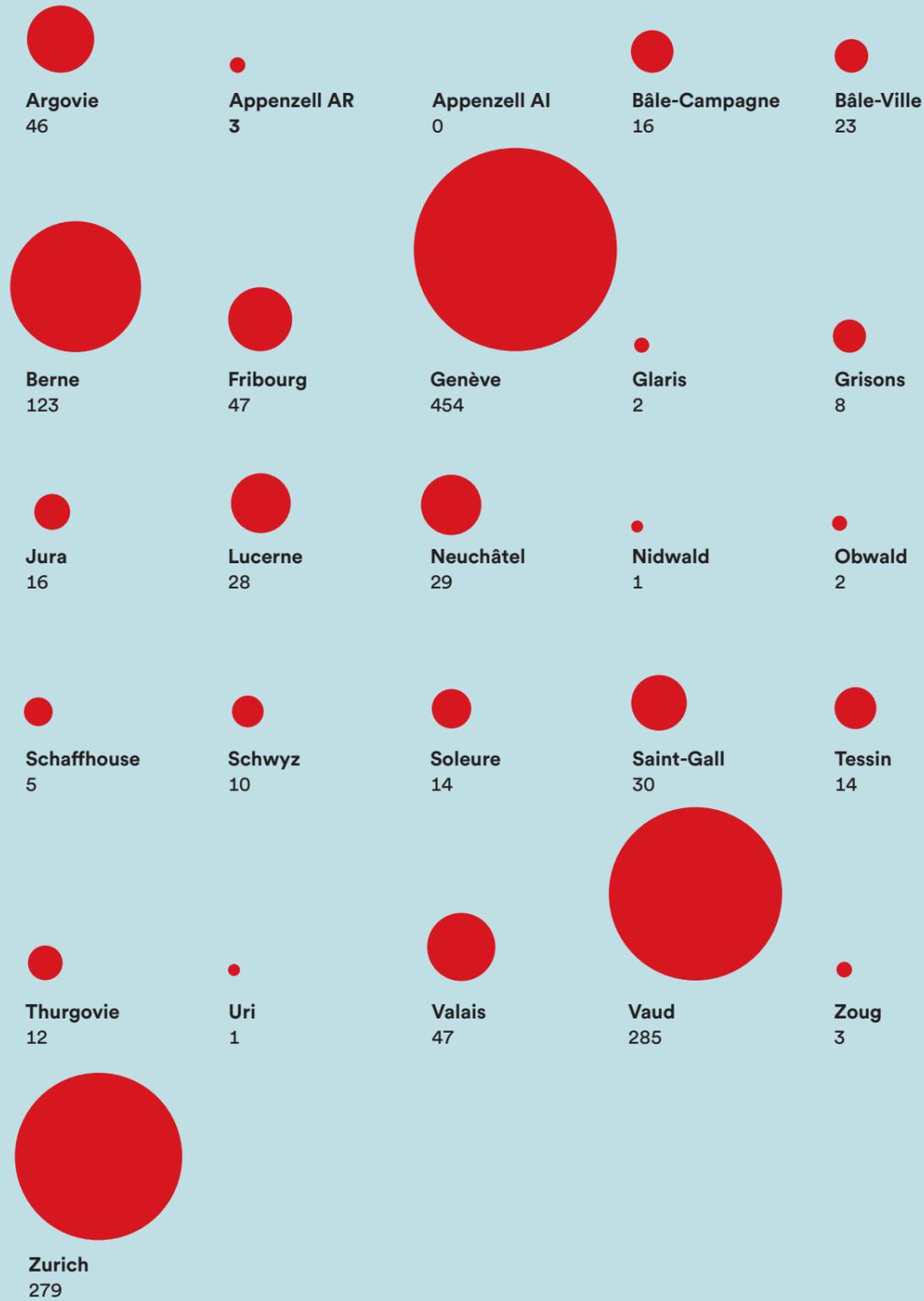
H Divers
89

I Conseils aux couples binationaux
19

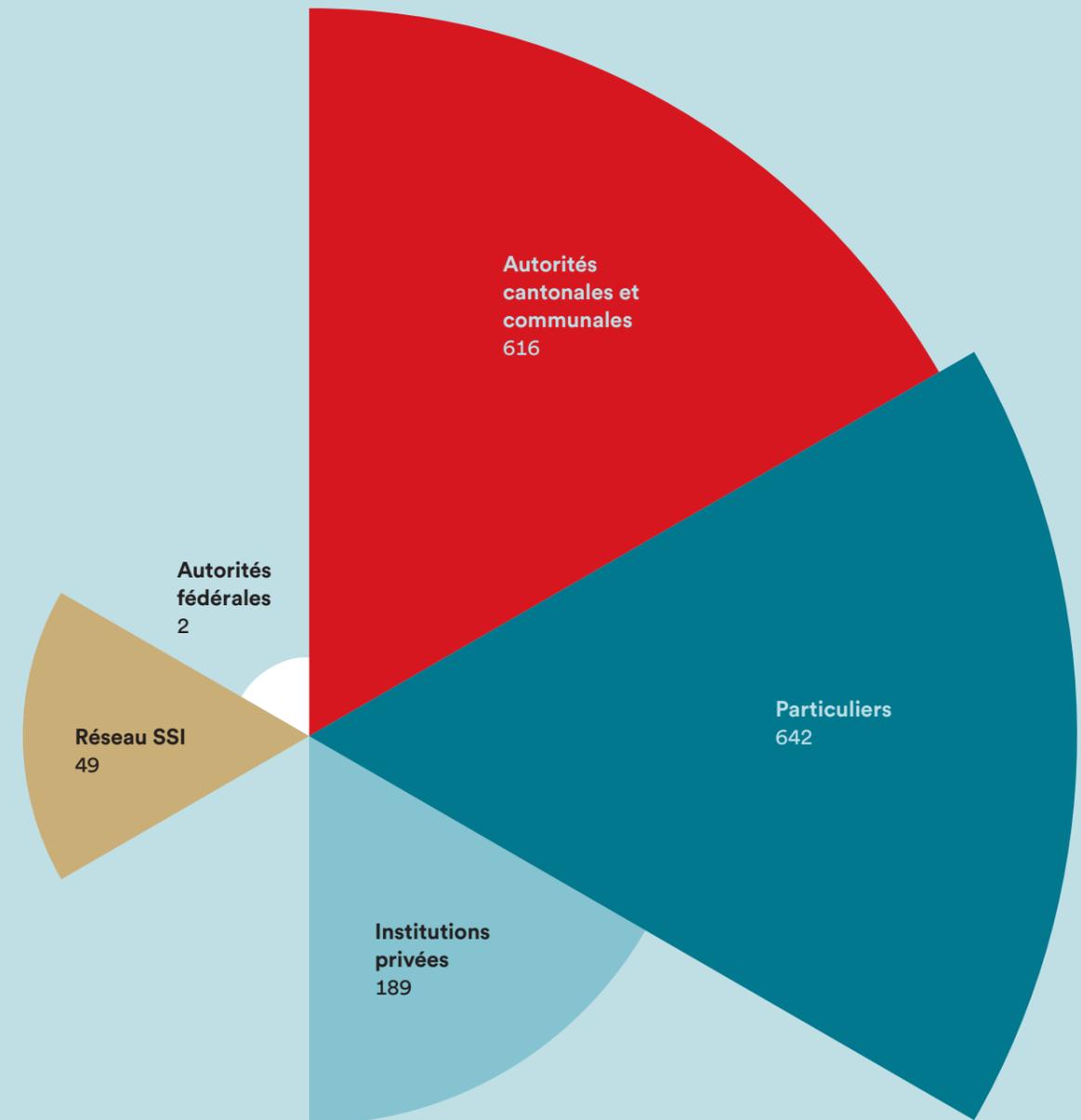
J Réintégration
77

K Gestation pour autrui
10

Cantons concernés 1'498 interventions



Provenance des demandes d'intervention 1'498 interventions



Nos principaux interlocuteurs dans les cantons et les communes sont :

- Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Les services de protection de l'enfant et de l'adulte
- Les services sociaux
- Les services de la population et de la migration
- Les services d'aide au retour
- Les services médicaux

Soutien aux personnes migrantes

Protection de l'adulte

Réintégration dans le pays d'origine

Ce programme a été initié par l'association «Réintégration dans le pays d'origine» et est géré sur le plan opérationnel par le Service social international Suisse.

Sa mission vise à soutenir des migrant-e-s vulnérables qui se trouvent en Suisse et doivent ou souhaitent rentrer dans leur pays d'origine. L'objectif étant de les accompagner dans la définition d'un projet en vue de leur retour. Par la suite, ce dernier est mis en place par le biais de notre réseau international. Nos bénéficiaires peuvent ainsi s'appuyer lors de leur réintégration sur un projet concret, sur les connaissances et le soutien du partenaire

local et sur un petit capital de départ. En 2023, 67 projets ont été réalisés dans 25 pays, soutenant 94 personnes dans leur processus de réintégration.

Courant 2023, nous avons souhaité améliorer la visibilité de notre programme auprès d'un public cible que nous considérons comme particulièrement vulnérable, à savoir les sans-papiers. Nous avons alors démarré une campagne d'informations auprès de plusieurs organisations qui collaborent avec ce public-là et nous poursuivons cette action en 2024 à travers toute la Suisse. Etant donné que les potentiel-le-s bénéficiaires sont difficiles à atteindre, nous souhaitons nous assurer qu'elles

et ils obtiennent les informations relatives à notre programme durant leur séjour en Suisse. Ces personnes sont ensuite libres de nous solliciter si elles envisagent de nous soumettre une demande de soutien.

Pour d'ultérieures informations : www.reintegrationproject.ch

Fatima* ouvre sa propre boutique de vêtements dans son pays d'origine

Fatima a vécu pendant 12 années en Suisse jusqu'à ce que son permis B soit révoqué, la contraignant à rentrer au Maroc, son pays d'origine, accompagnée de ses deux enfants de 5 et 12 ans.

De retour chez elle, Fatima décide de mettre à profit son expérience dans la vente, en envisageant l'ouverture d'une boutique de vêtements. Elle trouve un local bien situé et s'investit énormément dans sa rénovation et son aménagement. Ceci requiert du temps, de l'énergie et des ressources financières, mais Fatima est

déterminée à concrétiser son rêve entrepreneurial. Avec le soutien de notre partenaire SSI local, elle travaille assidûment pour créer un environnement accueillant, élégant, à son image, où les clients peuvent trouver des vêtements de qualité et à la mode.

Grâce à ce projet Fatima génère un revenu qui contribue en partie au soutien de sa famille.

*Prénom fictif

67

projets

94

personnes soutenues

25

pays à travers le monde

Protection de l'adulte

Depuis 2021, la collaboration avec le canton de Vaud s'est étendue au soutien des personnes européennes résidant en Suisse devant rentrer dans leur pays d'origine suite à une expulsion ou à un retrait de permis de séjour. Les citoyen-ne-s extra-européen-ne-s disposant d'un permis de séjour dans un pays de l'Union européenne peuvent également bénéficier du soutien du SSI.

Si les bénéficiaires se trouvent sous curatelle en Suisse et que le pays de retour a ratifié la Convention de la Haye sur la protection internationale des adultes (CLaH 2000), les autorités centrales de chaque pays interagissent pour opérer le transfert des mesures de protection ; dans ce cas, le SSI collabore à la bonne réussite de ce transfert. Lorsqu'au contraire la personne concernée - tout en étant vulnérable - n'est pas sous curatelle, le SSI intervient directement auprès des services compétents du pays en question afin d'anticiper les besoins et faire en sorte que le retour se passe de la manière la plus digne et respectueuse des droits humains.

Projet Dublino : informer et orienter des migrant-e-s devant ou voulant retourner dans un autre Etat européen

En application du règlement Dublin III ou d'autres accords de réadmission, plusieurs milliers de personnes sont renvoyées chaque année d'un Etat européen vers un autre selon une procédure rigide et souvent inefficace, que les Etats n'arrivent pas à réformer.

Depuis 2015, le SSI Suisse collabore avec le canton de Vaud pour s'assurer que les personnes transférées puissent avoir accès aux services compétents dès leur arrivée, et leur fournit toutes les informations nécessaires avant le départ.

En 2023, les demandes d'asile en Suisse ont considérablement augmenté. Par conséquent, le nombre des personnes concernées par une procédure « Dublin » reste très élevé. Le SSI intervient en priorité en faveur des personnes vulnérables et/ou avec des perspectives d'avenir dans le pays de retour.

11'253

personnes concernées par ce type de décision en Suisse en 2023

75

entretiens individuels effectués par le SSI en 2023

46

bénéficiaires de l'orientation du SSI Suisse en 2023

16

retours accompagnés en 2023

12

pays concernés en 2023

Reza*: de la précarité en Suisse à un nouveau départ à Milan

Reza, jeune afghan, arrive en Europe en tant que mineur en 2015. En 2017, il entame une procédure d'asile en Italie et y obtient la protection subsidiaire, mais n'a pas de perspectives d'avenir. Par conséquent, il se rend à plusieurs reprises en Suisse, où vit son frère, et y demande l'asile.

Etant donné, qu'il est déjà au bénéfice d'une protection en Italie, il est systématiquement renvoyé en Italie. Le SSI lui propose son soutien, mais Reza refuse dans un premier temps, il « préfère être en prison en Suisse plutôt qu'à la rue en Italie ». Pendant cette période, sa santé

mentale se dégrade. Lors d'un énième renvoi en août 2023, Reza décide de tenter sa chance à Milan et le SSI est prêt à intervenir pour lui trouver un logement temporaire et l'orienter vers notre réseau local.

Reza évolue rapidement : son positionnement envers l'Italie change, il trouve rapidement, avec l'aide de notre partenaire sur place, un emploi et un logement social. Actuellement, Reza vit et travaille à Milan, dans un contexte de plus en plus stable.

Le SSI Suisse a répondu présent lorsque Reza a changé de posture et a fait le lien entre les différent-e-s intervenant-e-s en Suisse et en Italie, notamment avec des professionnel-le-s de la

santé. De plus, un hébergement temporaire lui a été financé jusqu'à l'obtention d'un appartement social.

Sans l'intervention du SSI, Reza aurait alterné les renvois vers l'Italie aux séjours en détention administrative en Suisse. Maintenant, il peut enfin se projeter vers l'avenir avec plus de sérénité.

*Prénom fictif

Le SSI bientôt centenaire : l'Exposition

Le réseau du Service Social International célébrera son centenaire en 2024. A cette occasion, le SSI Suisse organise une exposition qui aura lieu à l'Espace Quartier Libre SIG, au cœur de Genève, du 18 septembre 2024 au 31 janvier 2025. Une équipe d'expert-e-s, comprenant une historienne, une scénographe, des graphistes, des vidéastes et des médiateur-trices culturel-le-s, travaille depuis plus d'un an sur le concept.

Francesca Piana, historienne, s'est plongée dans les archives de notre Secrétariat général ainsi que dans celles du SSI Suisse afin d'extraire le contenu de l'exposition. Elle s'est inspirée des procès-verbaux des réunions de ces cent dernières années, ainsi que de dossiers individuels afin d'avoir une vision globale des activités de notre réseau. Elle a rassemblé les éléments nécessaires à l'élaboration d'une timeline, à l'alimentation des thématiques que nous allons mettre en scène et à la production d'un film de présentation du SSI.

Les défis restent nombreux : synthétiser les informations récoltées dans les archives et les convertir en langage compréhensible par le public ; définir le message nous voulons diffuser ; quelle sera l'approche

artistique (sélection d'images, de sons...) ; et enfin, décider qui, parmi les nombreux bénéficiaires et professionnel-le-s de notre réseau, prendra la parole. L'objectif est de toucher les futur-e-s visiteurs-euses, de capter leur attention, de susciter des questions et fournir des réponses. En résumé, le défi consiste à respecter une approche scientifique, d'en extraire l'essentiel, et de vulgariser l'information.

L'équipe créative constituée d'Urslula Gillman (scénographe d'exposition), Susanna Sulzer et Fausto Tisato (graphistes et spécialistes en médiation culturelle) ainsi que Laura Gabay et Davide Tisato (cinéastes et documentaristes), ont travaillé durant cette année 2023 sur le rendu des premières propositions scénographiques, la première ébauche d'identité visuelle de l'exposition ainsi que sur le tournage des premières interviews d'anciennes collaboratrices du SSI. Une intense coopération s'est instaurée entre les personnes responsables de la production de contenu ainsi que celles en charge de sa mise en lumière.

Sans une vaste campagne de collecte de fonds, lancée dès 2022, ce projet d'envergure ne pourrait voir le jour.

Les objectifs pour 2024 sont la finalisation du contenu, du concept scénographique, de l'identité visuelle, de l'élaboration des interviews pour un montage final avant le vernissage prévu le 18 septembre. Nous avons également mandaté une professionnelle pour l'organisation d'événements en parallèle de l'exposition dans l'optique de sensibiliser le jeune public et les familles à travers divers ateliers, conférences et autres visites guidées.

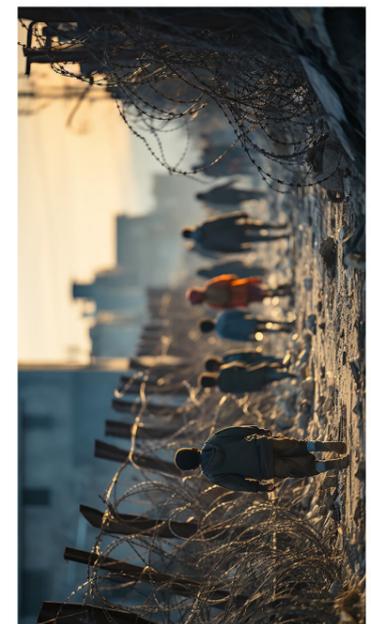
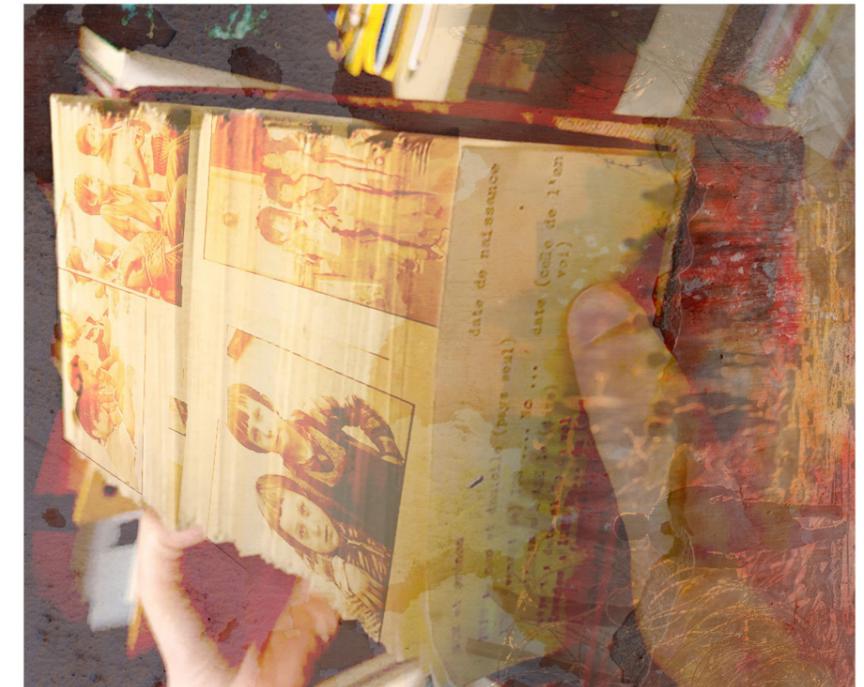
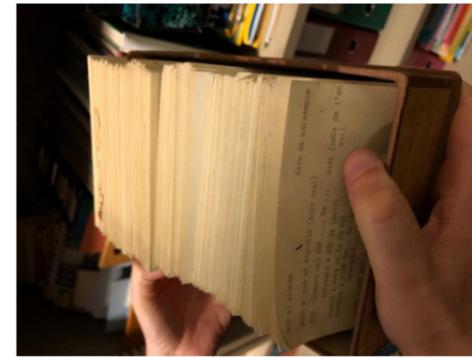
Cette expérience est donc enrichissante à tous points de vue et nous permet, au-delà de la mise en place de l'exposition, de prendre le temps pour réfléchir à l'origine du SSI, de mieux comprendre le présent grâce au passé et à nos archives, et enfin de lui rendre hommage. En effet, il œuvre depuis près d'un siècle dans le domaine de la migration, en soutenant tous les ans 75'000 enfants et familles concerné-e-s par une situation transfrontalière, leur permettant ainsi de maintenir le lien et de grandir en toute sécurité avec des perspectives d'avenir.

Reste encore à baptiser cette exposition du centenaire !



SSI100

Logos du centenaire du SSI



Documents de
travail : recherche
d'identité visuelle
pour l'Exposition

Le SSI et la protection de l'enfant

Procédures de séparation et coparentalité : le modèle de Consensus parental prend son essor en Romandie

Le Consensus parental adapté du modèle de « Cochem », qui place le meilleur intérêt des enfants et leur bien-être au centre des procédures de séparation et de divorce, intéresse de plus en plus de cantons romands.

Mis en œuvre en 2020 à Monthey (Valais), le projet s'est étendu en 2022 aux districts de Martigny, Saint-Maurice et Entremont. Un groupe interdisciplinaire de professionnel-le-s a élaboré un outil numérique d'orientation à l'intention des juges, des avocat-e-s et des médiateurs et médiatrices. Ce dernier précise très concrètement quand et comment utiliser les diverses mesures de manière efficace ; il évalue la pertinence d'une enquête ciblée, d'une intervention psychothérapeutique ordonnée ou d'un accompagnement à

la coparentalité. Cet outil vise à harmoniser l'application du modèle, tout en identifiant les besoins et les enjeux des diverses situations qui arrivent devant les juges.

Le canton de Vaud a, tout au long de 2022, construit son propre projet pilote de consensus parental avec l'aide du SSI Suisse. Le montage, mené conjointement par l'Ordre judiciaire vaudois et la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), a donné lieu à de nombreuses consultations de professionnel-le-s du droit et du tissu associatif psychosocial. Le 1er janvier 2023, le projet a démarré dans l'Est vaudois et a été prolongé d'un an.

En parallèle, les autres cantons romands évaluent également la faisabilité d'un modèle de Consensus parental, ce qui témoigne de l'intérêt que suscite une approche préventive pour mieux protéger les

enfants concernés par un haut-conflit entre leurs parents.

Une évaluation du projet pilote de Consensus parental dans certains districts valaisans sera effectuée en 2024 pour les années de référence 2022 et 2023. Par ailleurs, des échanges de pratiques intercantonaux sont prévus en 2024.

Pour en savoir plus, contacter le SSI Suisse ou consulter : www.vd.ch/themes/justice/la-justice-civile/consensus-parental

www.famille-vs.ch/fr/plateforme-cantonale-valaisanne-pour-la-famille/consensus-parental-lors-de-separation-547/

Reportage TV www.ssi-suisse.org/fr/news/list

La Stratégie 2023-2025 du SSI Suisse et la protection de l'enfant

La Stratégie 2023-2025 www.ssi-suisse.org/fr/strategie-2023-2025-du-ssi/438 du SSI Suisse se concentre notamment sur le développement de synergies avec des organisations de protection de l'enfant en Suisse. Ces dernières se traduisent par des actions communes de plaidoyer ainsi que par l'établissement de standards internationaux et de guides de bonnes pratiques dans les cantons. En 2023, *Protection de l'enfant Suisse* a organisé le colloque «Education sans

violence» au cours duquel le SSI Suisse a présenté le modèle de consensus parental pour les séparations et les divorces comme un exemple d'intervention s'inscrivant dans ce cadre.

Le SSI Suisse a également soutenu la faitière *Avocat-e-s de l'enfant Suisse* dans le renforcement de sa présence en Romandie. La promotion en français de standards pour la représentation juridique des mineur-e-s a été le point de départ des travaux pour la création d'un CAS en représentation de l'enfant

pour les professionnel-le-s romand-e-s (avocat-e-s et travailleurs-euses sociaux).

Par ailleurs, le SSI Suisse s'est associé à l'*Institut des droits de l'enfant* (IDE) pour élaborer un MOOC en droits de l'enfant, qui sera accessible dès 2025 à toutes et tous les acteurs-trices et professionnel-le-s suisses impliqué-e-s dans la protection de l'enfant. Ce projet vise à combler des lacunes dans la formation sur les droits de l'enfant en Suisse.



Projet MY PERSPECTIVE : trois MNA et ex-MNA font connaissance en vue d'une interview filmée dans le cadre d'un atelier vidéo

MNA : entre droits de l'enfant et droit d'asile

Une intervention à trois niveaux : aide individuelle aux MNA, soutien aux professionnel-le-s et plaidoyer

En 2023, plus de 3'000 mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA) ont déposé une demande d'asile en Suisse. Fort de son expertise dans le domaine de la prise en charge des MNA au niveau national, le SSI Suisse maintient un engagement central en faveur des jeunes migrant-e-s séparé-e-s de leurs parents.

Dans le cadre de l'aide individuelle aux MNA, le SSI Suisse fournit diverses prestations sur le plan juridique, social et professionnel. Son projet d'ateliers vidéo entre pairs MY PERSPECTIVE visant à soutenir l'intégration des MNA et leur autonomie, a également été mené dans trois cantons romands après l'avoir été en Suisse alémanique.

Afin d'encourager l'échange d'informations et la diffusion de bonnes pratiques entre les cantons, le SSI Suisse a organisé, en collaboration avec UNICEF Suisse et Liechtenstein, deux nouvelles rencontres intercantionales en 2023. Le thème de la santé mentale, abordé en 2022, ainsi que de l'accompagnement et l'écoute de l'enfant y ont été approfondis. L'UNICEF y a ainsi présenté sa nouvelle brochure intitulée « Participation et audition de l'enfant dans la procédure d'asile ». Les discussions ont mis en lumière l'importance de renforcer la collaboration

avec les dispositifs de santé, de promouvoir une approche intégrée prenant en compte à la fois les aspects somatiques et psychologiques des jeunes, ainsi que de soutenir la continuité de la prise en charge en impliquant activement les différent-e-s acteurs-trices concerné-e-s.

En ce qui concerne le plaidoyer, le SSI Suisse a continué son engagement en faveur du développement de perspectives d'avenir pour les jeunes débouté-e-s de l'asile à Genève. En 2023, le groupe de travail leur étant consacré, créé sous l'égide de la *Coordination asile.ge*, a participé activement à diverses réunions institutionnelles et politiques. Ces rencontres ont pour objectif de visibiliser ces jeunes et de trouver des solutions concrètes pour favoriser la régularisation de celles et ceux qui répondent aux critères légaux.

De plus, le SSI Suisse suit de manière individuelle des jeunes débouté-e-s, notamment dans le cadre de la recherche d'une formation ou d'un emploi. Ce travail de plaidoyer et de suivi restera central en 2024.

Le SSI Suisse prend également part à un groupe de travail mandaté par le Conseil d'Etat genevois, dont l'objectif est de mettre en place une prise en charge durable et de qualité des RMNA et ex-RMNA.

Enfin, nous poursuivons notre participation au groupe « Droit » de l'*Organisation suisse d'aide aux réfugiés* (OSAR) ainsi qu'à d'autres formations et échanges d'expériences sur le thème des regroupements familiaux.

Je m'appelle Million, je viens d'Erythrée et j'ai eu l'occasion de participer au projet pilote My Perspective en tant que membre du groupe de pairs. J'ai pris beaucoup de plaisir à y prendre part, en particulier à partager et à transmettre mon expérience d'ex MNA, ce qui m'a donné l'occasion de réfléchir à mon propre parcours. Les petites vidéos réalisées par les MNA m'ont motivé à participer, car j'ai vu comment ils et elles saisissaient cette opportunité pour s'assurer un bon avenir. J'aimerais profiter de cette espace pour les remercier de m'avoir permis d'être associé à ce grand projet. Un chaleureux merci également aux organisateurs et organisatrices du projet.

Million H.
Membre du groupe de pairs

Nos principales réalisations en 2023

Introduction de standards pour la prise en charge des enfants en situation de migration au Maroc

Le SSI Suisse a participé au Séminaire sur l'évaluation et la détermination de l'intérêt supérieur des enfants en mouvement, organisé conjointement par UNICEF Maroc et la Présidence du Ministère Public marocain, qui s'est tenu les 27 et 28 avril 2023 à Rabat. En qualité d'expert international, il a été invité à présenter le système de prise en charge et de curatelle des MNA en Suisse.

Ce séminaire a aussi été l'occasion d'introduire les standards pour la prise en charge des enfants en situation de mobilité figurant dans le manuel auquel le SSI Suisse a contribué avec son Secrétariat Général. Huit étapes y sont proposées pour l'accompagnement des jeunes migrant-e-s au Maroc ainsi que pour une harmonisation des procédures au niveau national. Sur cette base, le SSI Suisse participe également à la formation et au renforcement des capacités de son partenaire marocain.

MY PERSPECTIVE - Bilan et perspectives

En collaboration avec l'association *Peer Campaigns* et avec le soutien de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, le SSI Suisse a poursuivi en 2023 le projet participatif MY PERSPECTIVE. Entre 2020 et 2023, 25 portraits vidéo saisissants ont été réalisés à la suite des neuf ateliers effectués dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Sur cette base, quatre vidéos FAQ ont également été générées sur les thèmes du travail, de la formation, des relations, de la langue et du logement.

Le 9 juin 2023, une présentation

nationale des quatre ans de vie du projet s'est déroulée à Berne en présence de jeunes réfugié-e-s et de personnes dont les portraits ont été réalisés. La participation en nombre d'organisations internationales, nationales et régionales, d'institutions, ainsi que d'expert-e-s évoluant dans le domaine de la migration, a attesté du vif intérêt suscité par le projet. La qualité exceptionnelle des portraits vidéo, transmettant de manière authentique les expériences, a pleinement convaincu le public présent.

Afin de soutenir la diffusion et l'utilisation des portraits vidéo dans les milieux de l'enseignement et du conseil, des supports didactiques seront développés en 2024. À l'avenir, les cantons et centres d'hébergement intéressés pourront réserver l'atelier sur demande.

Jusqu'à présent, les ateliers étaient organisés dans les foyers pour MNA. A l'avenir, il sera également possible de les réaliser dans un contexte scolaire, notamment dans des classes d'accueil ou de préapprentissage d'intégration.

Site : www.my-perspective.org/

Rencontres intercantionales

En 2023, deux rencontres intercantionales ont été organisées sur la thématique des MNA en collaboration avec UNICEF Suisse et Liechtenstein. Des professionnel-le-s de l'encadrement et de l'hébergement, de l'éducation, de la santé, de la représentation juridique, ainsi que des autorités, des chercheur-e-s et des représentant-e-s de la société civile y ont participé.

Ces rencontres ont réuni 161 expert-e-s de 23 cantons autour de l'audition de l'enfant et de la prise en charge de la santé

mentale dans l'accompagnement quotidien des MNA. Une vidéo avec des témoignages de cinq jeunes a été spécialement conçue pour cette occasion.

En outre, une table ronde et plusieurs ateliers ont été mis en place afin de permettre l'échange de pratiques et de fournir aux professionnel-le-s des outils concrets pour leur travail.

Soutien individuel aux MNA

En 2023, le SSI Suisse a accordé un soutien individuel à 207 MNA et ex-MNA via une assistance juridique, un accompagnement social ou encore une aide financière leur permettant de poursuivre une formation. Cette dernière s'effectue en collaboration avec le programme www.formations-perspectives.ch

Parmi ces jeunes, 196 ont bénéficié d'un soutien juridique et social transnational. Cela concernait principalement des recherches ou des mises en sécurité de membres de la famille à l'étranger ainsi qu'un accompagnement dans le cadre de regroupements familiaux ou visas humanitaires.

161

participant-e-s aux rencontres intercantionales organisées par le SSI Suisse

207

MNA et ex-MNA ayant reçu un soutien juridique, social ou financier de la part du SSI Suisse

Dans les coulisses du SSI Suisse

Interview de Maria Paz Olave

Maria Paz Olave est juriste, médiatrice et représentante de l'enfant. Après une longue expérience professionnelle dans la protection régionale et internationale des enfants et des adultes, elle travaille aujourd'hui en tant que présidente de l'APEA de Dielsdorf. Auparavant, elle a travaillé au SSI Suisse au sein des Services transnationaux et nous parle dans cet entretien du réseau mondial de l'organisation.

Que retirez-vous de votre passage au SSI Suisse ?

Avant de rejoindre le SSI Suisse, j'en savais très peu sur les possibilités existantes en cas de situations transnationales. J'ai été vraiment très impressionnée par son réseau, qui est à mes yeux unique en son genre.

Qu'est-ce qui fait l'originalité du réseau SSI et en quoi représente-t-il une valeur ajoutée ?

D'une part, l'existence séculaire de son réseau - le SSI fête ses 100 ans en 2024 - et d'autre part les expériences accumulées ont permis d'établir un certain lien de confiance avec les autorités publiques. Cette relation de confiance permet des interventions qu'une autre ONG ne pourrait pas réaliser à une telle échelle. Dans les cas d'enlèvements d'enfants, dans des pays qui ne sont pas parties à la Convention de La Haye, le passage par le SSI est souvent la seule possibilité. Même si un retour ne peut pas toujours être garanti, le SSI offre au moins une approche orientée vers l'intérêt supérieur de l'enfant. D'autre part, je trouve également très intéressant le fait de pouvoir effectuer des enquêtes sociales dans le pays de provenance de l'intéressé, même en son absence. Cela signifie qu'il est possible de déterminer comment l'enfant y a vécu auparavant et s'il est par exemple dans son intérêt d'y retourner. La valeur ajoutée réside également dans la protection des adultes, car il existe très peu d'accords internationaux dans ce domaine. De manière générale, je pense que le réseau est unique dans ses possibilités d'intervention et son mode de fonctionnement.

Pouvez-vous donner un exemple concret de votre expérience au SSI qui illustre sa valeur ajoutée ?

Oui, bien sur. Il s'agit d'un mineur, qui vivait dans une institution spécialisée en Suisse et qui a fugué à l'étranger. Grâce à des recherches dans l'espace Schengen, il a pu être retrouvé par la police et hébergé sur place. Sa curatrice s'est adressée au SSI Suisse et l'a mandaté pour soutenir le retour du jeune. Il a été possible avec la collaboration de notre partenaire local d'entrer en contact avec le jeune, de l'écouter et de

clarifier ses besoins. Un laissez-passer a été établi et le mineur a été pris en charge par un travailleur social qui l'a conduit à l'aéroport. Une fois à Zürich, le jeune a été ramené auprès de son institution par le SSI Suisse. La collaboration de toutes et tous les acteurs et actrices impliqués ; l'APEA, le curateur, le SSI Suisse, le partenaire du réseau, l'ambassade, la police et la compagnie aérienne ; s'est avérée extrêmement positive dans cette situation.

Qu'avez-vous appris de la collaboration avec les différents partenaires du réseau ?

Chaque branche du réseau se concentre sur les processus propres à chaque pays et dispose de connaissances approfondies dans le domaine de la protection des enfants et des adultes au niveau régional. Par rapport au réseau global, les connaissances individuelles des organisations partenaires sont donc particulièrement précieuses. Pendant mon travail au SSI Suisse, j'ai appris qu'il est parfois important de faire la distinction entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Il existe en effet des situations dans lesquelles il peut être très délicat de travailler avec un partenaire étatique, notamment dans les pays où certains groupes de population sont persécutés. D'autre part, les partenaires non gouvernementaux disposent d'une plus grande liberté et d'une approche plus individuelle, car ils peuvent être moins limités par des directives. Cela peut également être un avantage dans certains cas.

Quels sont les obstacles qui subsistent aujourd'hui dans le traitement de cas transnationaux ?

Je pense que nous devons mieux comprendre et respecter le fait que chaque pays a ses spécificités et ne pas prendre forcément la Suisse comme référence. L'idée que nous faisons tout correctement en Suisse ou que nous sommes beaucoup plus avancés-e-s que d'autres pays est à mon avis présomptueuse. C'est pourquoi, il est très important de parler des attentes des bénéficiaires dès le premier entretien. Le SSI s'efforce déjà de transmettre des attentes réalistes et spécifiques au contexte, mais j'intensifierais cet aspect.

Que souhaitez-vous pour l'avenir du SSI ?

Tout d'abord, je souhaite mes meilleurs vœux au SSI qui célébrera son centenaire en 2024 et tout le meilleur pour les 100 prochaines années. J'espère également que son réseau s'élargisse et devienne plus visible, afin que davantage de personnes puissent bénéficier de ses services. L'offre existe, mais elle n'est pas connue partout.

Réunion à Madrid au siège de la Croix-Rouge espagnole, notre partenaire local, regroupant plus de 25 coordinateurs et coordinatrices appartenant aux différentes branches du réseau mondial du SSI



Une bénéficiaire témoigne

Quel a été l'impact de l'intervention du SSI sur votre parcours de vie ?

Ma recherche d'origine

Je m'appelle Lisa, j'ai 26 ans et j'ai été adoptée en Roumanie. Je suis arrivée en Suisse à l'âge de 2 ans. La thématique de l'adoption m'est très chère et je suis heureuse de partager, depuis un an, mon expérience dans des cours s'y rapportant.

À l'été 2020, le grand soulagement : je termine ma formation en tant que spécialiste en soins de l'enfant ! Je suis fière et anxieuse à la fois. Fière, car j'ai réussi une formation de base qui me comble. Anxieuse, car je m'apprête à entreprendre un objectif de vie que j'ai depuis la maternelle : retrouver ma famille biologique. Je me sens prête, car je me connais suffisamment bien. Pour être accompagnée au mieux dans ce voyage, j'ai choisi clairement de ne pas partir à l'aventure seule, mais de chercher plutôt une aide professionnelle auprès du SSI Suisse.

Mon endurance a été mise à l'épreuve pendant deux ans jusqu'au moment clé où mon téléphone sonne et le SSI m'informe qu'il a des nouvelles positives concernant ma recherche d'origine et m'invite à un entretien personnel. Lors de ce rendez-vous, on me remet une lettre de ma mère biologique, cette dernière me fait part qu'elle et sa famille souhaitent me rencontrer.

Depuis le premier contact avec le SSI, plus de trois ans se sont écoulés, et je viens de rentrer d'un voyage magique en Roumanie. Je me sens plus en phase que jamais dans ma vie.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier sincèrement toutes les personnes qui m'ont aidée tout au long de ce parcours ! Un grand merci à mes parents en Suisse, qui ont toujours privilégié la transparence et m'ont beaucoup aidée dans les préparatifs administratifs et financiers pour ce voyage ! Merci à mes deux partenaires de tandem roumaines, qui m'ont enseigné la langue avec beaucoup de plaisir. Merci à mes parents biologiques en Roumanie, si ouverts et accueillants, qui ont accepté ma demande de les rencontrer. Merci à tout mon entourage qui a été d'un grand soutien dans le groupe de discussion pendant mon voyage. Une mention spéciale à Adi et Diana, qui ont vécu, façonné et accompagné ce voyage en première ligne, me laissant mon espace personnel, ce qui m'a permis de me sentir encore plus chez moi. Et enfin : ce voyage n'aurait pas été un si grand succès s'il n'avait pas été aussi bien préparé par le SSI Suisse et sa branche roumaine. Merci pour les mises à jour régulières au cours de ces trois années, les bons conseils tirés de votre expérience, le tri des informations, le travail de traduction, les photos, votre suivi qui m'ont aidée à me délimiter de manière saine, avec la bonne dose de compréhension pour les deux cultures, et simplement pour l'accompagnement bienveillant. Je me suis sentie très bien prise en charge !

Lisa, février 2024

Un réseau de partenaires mobilisé dans le monde entier

Le SSI Suisse est membre du réseau mondial du Service Social International (SSI), opérant dans plus de 125 pays et coordonné par son Secrétariat Général établi à Genève. Depuis sa création en 1924, le SSI s'engage activement dans un plaidoyer en faveur de ses bénéficiaires, s'appuyant sur une riche expérience de terrain.

Sa contribution s'étend à la réflexion et à la rédaction de nombre de conventions internationales axées sur les droits et la protection des personnes migrantes, des familles et des enfants.

Le plaidoyer du Service Social International (SSI) en 2023

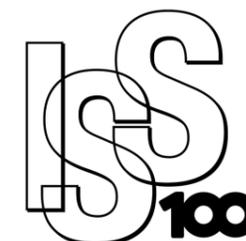
En 2023, ses travaux de plaidoyer se sont articulés autour de plusieurs thèmes et événements. Une importante délégation du SSI a pris part à la Commission spéciale de la Haye sur les conventions de 1980 (Enlèvements d'enfants) de 1996 (Protection internationale de l'enfant) pour commenter les mécanismes de ces instruments de coopération judiciaire. Dans ce cadre, le SSI a également publié son plaidoyer visant à renforcer concrètement l'application de la Convention de La Haye de 1996 sur la protection transnationale des enfants. Le document intitulé «Unlocking the Potential of the HCCH 1996 Child Protection Convention in Cross-border Casework» préconise une collaboration interdisciplinaire entre autorités centrales et organismes spécialisés dans les questions transnationales. Il souligne également la valeur ajoutée de la médiation pour ces cas, ainsi que la nécessité de former des professionnel-le-s.

En outre, le SSI a publié un document sur le placement intra-familial d'enfants. Il propose une approche non-discriminatoire et fondée sur les droits de l'enfant et vise à

promouvoir la mise en place de politiques et de protocoles afin que les professionnel-le-s et les institutions du monde entier explorent cette option lorsque les enfants ne peuvent plus être pris en charge par leurs parents. Lien vers le document : www.iss-ssi.org/storage/2023/10/2023-ISS-Equity-in-Permanency_Full-Paper_Oct-2023_FR.pdf.

Par ailleurs, le réseau du SSI a initié la rédaction des principes de base pour protéger les enfants et les parents victimes de violence familiale dans les situations transnationales. Ce travail s'aligne sur les efforts des Etats en matière de politiques de protection, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe. Ce document sera présenté et diffusé en 2024.

Membre de



Résultats financiers

Bilan de l'exercice au 31 décembre 2023

ACTIF	2023 CHF	2022 CHF
Actif circulant		
Trésorerie	555'535	581'521
Créances résultant de prestations de services	315'854	328'179
Créances relatives au projet	64'871	52'121
Actifs de régularisation	178'204	133'455
Total de l'actif circulant	1'114'464	1'095'276
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	192'510	27'851
Dépôt garantie loyer	50'046	-
Trésorerie affectée	802'467	893'209
Total de l'actif immobilisé	1'045'023	921'060
TOTAL DE L'ACTIF	2'159'487	2'016'336
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	225'471	193'358
Capitaux étrangers à long terme	282'168	371'886
Total des capitaux étrangers	507'639	565'244
Fonds affectés	915'744	785'407
Capitaux propres		
Capital de dotation	20'000	20'000
Fonds de garantie	30'000	30'000
Réserves libres issues de bénéficiaires	145'670	145'670
Résultat cumulé contrat prestations 2021-2024	470'015	225'593
Part du résultat de l'exercice après répartition	70'419	244'422
Total des capitaux propres	736'104	665'685
TOTAL DU PASSIF	2'159'487	2'016'336

Compte de résultat au 31 décembre 2023

	2023 CHF	2022 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions et dons à affectation libre		
Confédération (DFAE)	16'000	16'000
OFAS	440'000	440'000
Canton de Genève - DIP	331'182	331'182
Canton de Vaud	125'189	100'000
Autres contributions publiques	361'192	366'436
Aides financières OCE	94'296	74'090
Autres dons	27'564	109'677
Total des contributions et dons à affectation libre	1'395'423	1'437'385
Dons affectés	115'441	47'166
Dons et produits liés aux projets		
Réintégration, Restart, Asdor	471'091	412'682
MNA	74'066	123'515
Dublino VD	203'327	175'608
Cochem VS	160'000	176'917
Safe Park	47'000	60'000
Total des dons et produits liés aux projets	955'484	948'722
Produits des prestations		
Produits des prestations sociales facturées	164'153	173'230
Produits de gestion de projets	107'072	81'689
Produits de gestion de mandats	138'613	63'927
	409'838	318'846
Autres produits	33'921	28'446
TOTAL DES DONNS ET PRODUITS	2'910'107	2'780'565
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de projets	922'724	855'588
Charges liées aux prestations	952'386	688'843
Personnel	543'463	437'863
Autres charges d'exploitation	387'643	423'830
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2'806'216	2'406'124
RESULTAT D'EXPLOITATION	103'891	374'441
Résultat financier	(1'463)	(22'587)
Résultat exercices antérieurs/exceptionnels	(23'778)	(340'324)
Variation des fonds affectés	9'374	293'996
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	88'024	305'527
Part du résultat à restituer à l'Etat	(17'605)	(61'105)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION	70'419	244'422

Compte d'exploitation agrégé au 31 décembre 2023 par projet

PROJETS	Réintégration	Restart	Asdor	Afrique RAO	MNA	Cochem Valais	Dublino Vaud	Safe Park Liban	TOTAL
PRODUITS									
Contributions publiques	359'199	98'550	13'342		49'272	160'000	203'327	47'000	475'219
Autres contributions et dons					24'794				455'471
Produit prestations sociales facturées					74'066	160'000	203'327	47'000	24'794
TOTAL DES PRODUITS	359'199	98'550	13'342	-	74'066	160'000	203'327	47'000	955'484
CHARGES									
Coûts de réalisations des projets	239'527	39'364	4'785	14'112	25'339	63'925	38'128	47'000	472'180
Frais généraux des projets	34'200		3'342			11'904	49'626	8'000	107'072
Charges de personnel	70'585	52'300			48'000	37'852	114'330		323'067
Autres charges d'exploitation	12'315	109		96	106	6'440	1'243	96	20'405
TOTAL DES CHARGES	356'627	91'773	8'127	14'208	73'445	120'121	203'327	55'096	922'724
RESULTAT D'EXPLOITATION	2'572	6'777	5'215	(14'208)	621	39'879	-	(8'096)	32'760
Restitution subvention		(5'960)				(70'000)			(75'960)
RESULTAT DE L'EXERCICE	2'572	817	5'215	(14'208)	621	(30'121)	-	(8'096)	(43'200)
FONDS AFFECTES PROJETS AU 01.01.2023	478'113	20'084	6'798	18'448	39'987	70'000	-	104'733	738'163
FONDS AFFECTES PROJETS AU 31.12.2023	480'685	20'901	12'013	4'240	40'608	39'879	-	96'637	694'963

Les comptes ont été effectués par FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA selon les principes Swiss GAAP RPC notamment RPC 21, du label ZEWO et de la législation suisse. Les comptes 2023 et le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande: info@ssi-suisse.org.

L'équipe du SSI Suisse

Le SSI Suisse dispose d'une équipe interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève)¹. Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement, de migration et de médiation.

Direction Cilgia Caratsch Directrice	Soutien aux personnes migrantes Jean-Louis Berardi Avocat	Temporaire Samia Shaudhry Assistante administrative
Services transnationaux Elodie Antony Responsable opérationnelle	Isabella Celli Spécialiste en migration	Bénévolat Rolf Widmer Soutien recherche de fonds
Maria Fuchs Castro Spécialiste en protection de l'enfant et médiatrice	Michèle Demierre Chargée de programme <i>Réintégration dans le pays d'origine</i>	Stagiaires Eleonora Bertossa Madeleine Combe Elena Kreil Nelly Müller Eugénie Sieber Marusha Wili
Alicia Haldemann Chargée de projet et intervenante sociale	Valerio Prato Spécialiste de la migration	
Alaina Lamaa Collaboratrice protection en droit de l'enfant	Recherche de fonds Gabriela Desseigne Soutien recherche de fonds et traduction	
Isabelle Lammerant Consultante en adoption internationale	Projet d'exposition Francesca Piana Historienne	
Anna Lanz Assistante sociale Responsable équipe et casework (ZH)	Administration Ressources humaines Carole Baumgart-Aubert Responsable ressources humaines et administration	
Simon Mastrangelo Spécialiste en migration et médiateur	Shaheeda Dollie Secrétaire et réceptionniste	
Albert Mukwiye Intervenant social	Nirandon Kowautai Assistent administratif et IT	
Dicky Ndoye Assistante sociale	Pierre-Alain Kummer Comptable et chargé d'informatique	
Maria Paz Olave Juriste et médiatrice (ZH)		
Fanny Kunz Pronini Juriste		
Katarina Socha Juriste (ZH)		

¹ Sans précision: rattaché-e-s au bureau de Genève

Conseil de Fondation

Frédéric Wittwer*

Président

Ancien Secrétaire général chargé des affaires intercantionales et transfrontalières - Genève

Ancien Secrétaire général du DIP-Genève

Valérie De Graffenried

Journaliste « Le Temps »

Vasco Dumartheray

Ancien directeur du Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions
Ancien directeur du service asile et départ, Office cantonal de la population et des migrations - Genève

Nina Eggert

Conseillère aux relations institutionnelles à l'EPFL. Présidence - Secrétariat général

Ursula Funk

Ancienne Directrice résidente et Conseillère d'Ambassade (DDC/DFAE) au Bénin et au Niger
Représentante de la DDC/DFAE au Conseil d'administration de UN-Women et UNFPA
Coach bénévole de réfugié-e-s

Maria Anna Hutter*

Ancien sautier et secrétaire générale du Grand Conseil de la République et canton de Genève

Muriel Langenberger Graf

Political entrepreneur, Swiss Society Lab, Thinktank pour les questions sociétales en Suisse - Zurich

Lisa Mazzone

Conseillère aux Etats, Canton de Genève

Paul Peter*

Ancien cadre de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

Stefan Rissi

Directeur de JTI Foundation

Jean Noël Wetterwald

Ancien professionnel auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population)

Maryline Haldi

Secrétaire (hors conseil)

* Membres du Bureau exécutif

Travail des bénévoles

Le SSI Suisse a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités : 180 heures ont été effectuées bénévolement en 2023. Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement au sein du SSI Suisse.

Bénévoles traduction

Rodica Manoil
Susan Mutti
Walter Rosselli

20

heures effectuées par des traductrices, traducteurs et réviseur-e-s

160

heures effectuées par les membres du Conseil de Fondation et du Bureau exécutif

Soutiens financiers

Cantons

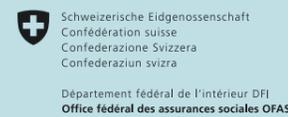
Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Valais, Vaud, Zoug, Zurich.

Communes

Aarau (AG), Azmoos (SG), Birr (AG), Carouge (GE), Ecublens (VD), Hünenberg (ZG), Kilchberg (ZH), Soleure (SO), Vevey (VD)

Principaux donateurs et bailleurs de fonds

Avec le soutien de :



... SUBVENTIONNÉ ... PAR LA VILLE DE GENÈVE



THE JTI FOUNDATION



Le SSI Suisse est certifié ZEWO. Le label de qualité ZEWO atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons recueillis.



Lida*, bénéficiaire du programme «Réintégration dans le pays d'origine», en plein travail dans le cadre de son activité de décoration événementielle

* Prénom fictif

**Service social
international**
Suisse

Siège
20, Avenue
Ernest-Pictet
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
Fax: +41 22 731 67 65
info@ssi-suisse.org

Bureau Suisse
alémanique
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org

www.ssi-suisse.org
CCP 12-5490-5

Faire un don :

Twint



Compte bancaire



Impressum

Coordination
Isabella Celli

Design et graphisme
Nirandon Kowautai

Relecture et editing
Isabella Celli
Gabriela Desseigne
Géraldine Robert

Traduction
Isabella Celli
Erika Grandi

Photographies
SSI Suisse
Tisato & Sulzer

Carte du monde
mapchart.net

Impression
Stämpfli Communication



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Membre de



International
Social Service

